



Paris, le 20 janvier 2014

Appel à projet de recherche sur l'évaluation du Dossier Pharmaceutique : **Le CNOP retient deux projets d'étude**

Le Conseil national de l'Ordre des pharmaciens (CNOP) souhaite évaluer le Dossier Pharmaceutique (DP) (début 2014, 98,3 % des officines françaises sont raccordées au DP et près de 30 millions de Français en bénéficient). L'objectif est de savoir comment il est utilisé, et quels sont les bénéfices apportés, tant pour les patients que pour les professionnels ou pour le système de santé. Pour ce faire il avait lancé un appel à projet courant d'année dernière.

Deux projets ont été retenus.

« L'Ordre se félicite des résultats de cet appel à projets. Des projets de qualité ont été présentés. Au final deux ont été retenus. Ils ont en commun d'évaluer l'impact du DP sur les interventions pharmaceutiques des pharmaciens d'officine. Ce domaine de recherche qui porte plus largement sur l'intervention des pharmaciens d'officine, donc leur rôle, était jusqu'alors peu étudié. », a déclaré Isabelle Adenot, président du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens.

Le comité de sélection a recommandé deux projets d'étude à la Présidente qui a suivi son avis :

- Le projet de l'Université de Grenoble : **Apport du Dossier Pharmaceutique sur les Interventions pharmaceutiques en pharmacies d'OFFicine (Etude DOPI-OFFI)** (financement de 89 650 euros)
- Le projet proposé par l'Appex (Clermond-Ferrand) : **IPADAM – Interventions Pharmaceutiques A propos du Dossier pharmaceutique et de l'Automédication** (financement de 17 000 euros).

Avec une approche scientifique rigoureuse l'étude DOPI-OFFI va évaluer l'impact du DP sur les Interventions Pharmaceutiques (IP) selon la codification développée par la SFPC. La méthode des choix discrets (Discret Choice Experiment ou DCE) permettra d'étudier la communication des IP entre professionnels de santé et proposera des évolutions du DP pour codifier en son sein les IP.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Tous les communiqués de presse de l'Ordre national des pharmaciens sont disponibles sur

www.ordre.pharmacien.fr



L'étude IPADAM va évaluer grâce à la participation des stagiaires de 6ème année officine de huit facultés de pharmacie la quantité et la qualité des interventions pharmaceutiques réalisées sur les médicaments hors prescription. Cette étude va également appréhender les freins rencontrés, tant au niveau des patients, que de l'équipe officinale pour l'inscription au Dossier Pharmaceutique de médicaments hors prescription.

L'appel à projet de recherche

L'objet de l'appel à projets de recherche était de sélectionner une ou plusieurs équipes de recherche selon trois axes d'étude. Ces axes ont fait l'objet d'une délibération du CNOP qui a pris en considération les recommandations énoncées dans le rapport remis par le comité scientifique d'évaluation. Les axes retenus étaient :

Axe 1 : Le DP et les interventions pharmaceutiques

Ces études doivent permettre d'évaluer l'intérêt du DP qui, par la connaissance de l'ensemble des traitements pris par le patient, aide à améliorer la sécurité de l'acte pharmaceutique.

Axe 2 : Le DP et la coordination des soins

Ces études concernent l'impact du DP dans les relations entre les différents professionnels de santé qui prennent en charge le patient.

Axe 3 : L'intérêt du DP dans le système de santé français

Ces études doivent permettre de mesurer l'intérêt du DP pour le système de soins français, tout particulièrement en termes d'économie dans un environnement où les ressources de santé sont limitées.

Les membres de ce comité de sélection étaient :

- Professeur Gilles Aulagner, Pharmacie clinique, Pharmacien praticien hospitalier, Hospices civils de Lyon
- Professeur Marine Aulois-Griot, Droit et économie pharmaceutiques, Université Bordeaux Segalen
- Professeur Jean Calop, Pharmacie clinique, Pharmacien praticien hospitalier, CHU de Grenoble
- Docteur Xavier Desmas, Pharmacien d'officine, Président de la commission « Exercice professionnel »
- Madame Marcelline Grillon, Pharmacien d'officine, Présidente du CROP Centre
- Professeur Hélène Van den Brink, Droit et économie pharmaceutiques, Université Paris-Sud





Les dossiers satisfaisant aux critères d'éligibilité ont été évalués selon les critères suivants :

- **Positionnement du projet**
- **Qualité scientifique**
- **Faisabilité du projet**
- **Qualités, expérience et indépendant des équipes participantes**
- **Valorisation du projet.**

Le détail de ces items se trouve dans le règlement consultable sur le site de l'Ordre : <http://www.ordre.pharmacien.fr/Le-Dossier-Pharmaceutique/Evaluation-du-DP>

CONTACTS

Conseil national de l'Ordre des pharmaciens
Anne-Laure Berthomieu
aberthomieu@ordre.pharmacien.fr
Tél : 01 56 21 35 90

Presse&Papiers
Catherine Gros – Sophie Matos
catherine.gros@prpa.fr
sophie.matos@prpa.fr
Tél : 01 77 35 60 98

Tous les communiqués de presse de l'Ordre national
des pharmaciens sont disponibles sur
www.ordre.pharmacien.fr

